

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE PRELABLE AUX OPERATIONS SUSCEPTIBLES D'AFPECTER L'ENVIRONNEMENT- PROJET D'AMENAGEMENT EN MIXITE SOCIALE- SNC DOMAINE DE LARTIGUE

Par arrêté N° 261/2023 du 15 mai 2023, le Maire de CESTAS, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique environnementale portant sur un projet d'aménagement en mixité sociale réalisé par la société SNC DOMAINE DE LARTIGUE sur plusieurs parcelles sises Avenue Jean Moulin et Avenue Salvador Allende à Cestas.

Cette opération d'ensemble comprend deux dossiers de permis d'aménager dont l'instruction requiert avant sa délivrance par le maire de la commune, une enquête publique au titre des articles L.123-1 à L.123-19 et R.123- à R.123-46 du Code de l'Environnement. Cette enquête a pour vocation d'assurer l'information et la participation du public sur cette opération.

Ce projet soumis à étude d'impact en raison de ses incidences sur l'environnement et de sa superficie supérieure à 10 hectares a fait l'objet d'arrêtés préfectoraux portant autorisation de défrichement en date du 18/02/2022, de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du 18/10/2021, d'une dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats du 04/02/2022 et enfin d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau du 07/04/2023.

Ce projet a, de plus, fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) du 17/04/2023

Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Francis GLERGUEROU, expert en évaluation du risque, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann – 33610 CESTAS) du 28 juin 2023 à compter de 8h30 au 31 juillet 2023 à 17h inclus pendant une durée de 34 jours consécutifs

Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme dont les coordonnées sont : tel 05.56.78.13.00.- mail : urba@mairie-cestas.fr est en charge du suivi administratif du dossier et de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS lors de quatre (4) permanences qui se tiendront les :

28 juin 2023 de 9h à 12h

11 juillet 2023 de 14h à 16h30

20 juillet 2023 de 14h à 16h30

31 juillet 2023 de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Cestas auprès du Service Urbanisme (2, av du Baron Haussmann – 33610 CESTAS) ou déposer par voie informatique, à l'attention du commissaire enquêteur, sur la boîte mail : urba@mairie-cestas.fr. L'ensemble de ces observations sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera tenu à la disposition du public en format papier, en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet en mairie et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr. Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : www.mairie-cestas.fr, durant la même période, à compter de la date de clôture de l'enquête.- le Maire de la commune de Cestas procédera à la délivrance des autorisation de permis d'aménager dans les délais impartis et décidera au vu de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur et des observations du public s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'aménagement avant son approbation.

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com
Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Ville de République française - Département de la Gironde
Commune de Cestas

CESTAS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure d'enquête publique préalable
aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement -
Projet d'aménagement en mixité sociale -
SNC Domaine de Lartigue

Par arrêté n°261/2023 du 17 mai 2023, le maire de Cestas, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique environnementale portant sur un projet d'aménagement en mixité sociale réalisé par la société SNC DOMAINE DE LARTIGUE sur plusieurs parcelles situées avenue Jean-Moulin et avenue Salvador-Allende, à Cestas.

Cette opération d'ensemble comprend deux dossiers de permis d'aménager dont l'instruction requiert avant sa délivrance par le maire de la commune, une enquête publique au titre des articles L. 123-1 à L. 123-19 et R. 123-1 à R. 123-46 du Code de l'environnement. Cette enquête a pour vocation d'assurer l'information et la participation du public sur cette opération.
Ce projet soumis à étude d'impact en raison de ses incidences sur l'environnement et de sa superficie supérieure à 10 hectares a fait l'objet d'arrêtés préfectoraux portant autorisation de défrichement en date du 18 février 2022, de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du 18 octobre 2021, d'une dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats du 4 février 2022 et enfin d'une autorisation au titre de la Loi sur l'eau du 7 avril 2023.
Ce projet a, de plus, fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) du 17 avril 2023.

Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.
M. Francis CLERGEON, expert en évaluation du risque, a été désigné par le président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, avenue du Baron-Hausmann, 33610 Cestas) du 28 juin 2023 à compter de 9h30 à 21 heures et du 29 juin 2023 à 17 heures inclus pendant une durée de 34 jours consécutifs.
M^{me} Véronique SAINTOUT, responsable du service Urbanisme, dont les coordonnées sont : tél. 05 56 78 1300 - mail : urba@maire-cestas.fr, est en charge du suivi administratif du dossier et de l'enquête publique.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Cestas lors de quatre (4) permanences qui se tiendront les :

- 28 juin 2023 de 9h à 12h ;
- 11 juillet 2023 de 14h à 16h30 ;
- 20 juillet 2023 de 14h à 16h30 ;
- 31 juillet 2023 de 13h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Cestas, auprès du service Urbanisme (2, avenue du Baron-Hausmann, 33610 Cestas) ou déposer par voie informatique, à l'attention du commissaire enquêteur, sur la boîte mail : urba@maire-cestas.fr. L'ensemble de ces observations sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site Internet de la mairie de Cestas : www.maire-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public en format papier, en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet en mairie et sur le site Internet de la mairie de Cestas dont l'adresse est : www.maire-cestas.fr. Toute personne intéressée pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

À l'issue de l'enquête :
- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service Urbanisme et sur le site Internet de la mairie : www.maire-cestas.fr, durant la même période, à compter de la date de clôture de l'enquête.
- Le maire de la commune de Cestas procédera à la délivrance des autorisations de permis d'aménager dans les délais impartis et décidera, au vu de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur et des observations du public, si il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'aménagement avant son approbation.

Cambes

Commune de Cambes (Gironde)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aliénation d'une partie du chemin rural n°45 de Cabreau

Par arrêté en date du 1^{er} juin 2023, le maire de la commune de Cambes (Gironde) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'aliénation du chemin rural n° 45 de Cabreau.
L'enquête se déroulera du mardi 27 juin 2023 au mardi 11 juillet 2023 inclus.

Durant cette période, un dossier sera mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier pourra également être consulté sur le site Internet de la mairie : <https://www.cambes33.fr/> ainsi que sur l'application IntraMuros et Facebook.
M. Pierre PELLOU, désigné en qualité de commissaire enquêteur pour ce dossier, assurera deux permanences en mairie de Cambes (Gironde), le mardi 27 juin 2023 de 9 heures à 10 heures et le mardi 11 juillet 2023 de 16 h 30 à 17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête les observations sur le dossier pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Cambes, 9, route de Saint-Caprais, 33800 Cambes.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au maire dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.
À l'issue de l'enquête et au vu du rapport du commissaire enquêteur et de ses conclusions, le Conseil municipal délibérera sur le projet.

La maire,
Rose PEDRERA AFONSO.

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous
aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit
sur sudouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

**SUD
OUEST**

Carnets

Hommages et messages sur carnet.sudouest.fr
votre service au 05 35 31 29 37 ou sur so.carnets@sudouest.fr

Avis d'obèques

182407

CASTELVIEL

M^{me} Any BALLARIN, son épouse ;
M^{me} Marylène DELARUE, sa fille ;
Stéfan, Damien, Annabelle et
Clémence, ses petits-enfants ;
Gabrielle, Charline et Juliette,
ses arrière-petites-filles ;
parents et amis,
ont le chagrin de vous faire part du
décès de

M. Jacques BALLARIN
Ancien combattant d'Algérie

Ses obsèques religieuses seront
célébrées le **vendredi 9 juin 2023,**
à **10 h 30** en l'église de Castelvieu.
La famille remercie par avance toutes
les personnes qui prendront part à sa
peine.

PF Harneau, chambre funéraire,
Sauveterre-de-Guyenne, tél. 05.56.71.94.40.

182501

TIZAC-DE-CURTON

Jacqueline, son épouse,
Philippe et Nathalie, ses enfants et
leurs conjoints,
ses petits-enfants et arrière-petits-
enfants,
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. Roger JABOUIN
Ancien combattant

dans sa 88^{ème} année.
Ses obsèques religieuses seront
célébrées le **samedi 10 juin 2023,**
à **10 h 30** en l'église de Tizac-de-
Curton suivies de l'inhumation au
cimetière de cette même commune.
La famille remercie le personnel
soignant et aidant qui a accompagné
Roger.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

Branne P.F. Michel et Benjamin Magret
tél. : 05.57.50.65.10
brannepompesfunebres@orange.fr

182280

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

M^{me} Marie-France, son épouse ;
ses enfants ;
ses petits-enfants ;
ses arrière-petits-enfants ;
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. Jean-Paul FRAIGNE
agent retraité de la SHCF
ancien combattant guerre d'Algérie

survenu dans sa 82^{ème} année.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le **lundi 12 juin 2023, à 10 h 30** en
l'église de Saint-André-de-Cubzac
suivie de sa crémation au crématorium
de Sainte-Eulalie.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.
Vos condoléances sur www.pompes-funebres-flambeau.fr

PF Flambeau, funéraire Europe,
Saint-André-de-Cubzac, 05.57.43.53.76 |
Bourg-sur-Gironde, 05.57.58.18.16.

182346

BÈGLES

Son épouse,
ses filles,
ses petits-enfants
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. Pierre MALEVILLE

La cérémonie religieuse sera célébrée
le **vendredi 9 juin 2023, à 14 h 30** en
l'église Saint-Pierre de Bègles suivie de
l'inhumation au cimetière de cette
même commune.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Roc Edouard,
75, rue du Général-de-Laminot,
Bordeaux, tél. 05.56.24.99.18.

182521

CRÉON

M. et M^{me} GUILLABERT Bernadette,
M. et M^{me} MUTOLO Evelyne,
M. et M^{me} PONSARD Nicole,
ses petits-enfants et
arrière-petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part du
décès de

M^{me} Mireille EMPINET
née PAIL.

La cérémonie religieuse aura lieu
le **vendredi 9 juin 2023, à 15 h 30** en
l'église de Créon.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Didier, Entre-Deux-Mers, Créon
43, avenue de l'Entre-Deux-Mers,
Pavillon funéraire, funéraire 05.57.34.33.03.

182605

MARTILLAC

Les sœurs contemplatives et
apostoliques de la Sainte Famille de
Bordeaux
vous font part du décès de leur soeur

Sœur Thérèse DEMEYERE

âgée de 95 ans
et 72 années de vie consacrée

La cérémonie religieuse sera célébrée
le **vendredi 9 juin 2023, à 10 heures**
à la Solitude - Martillac.
Cet avis tient lieu de faire-part.

PF du Centre, chambre funéraire,
Léognan, Gradignan, Villeneuve-d'Ornon, Bègles,
Cestas tél. 05.56.64.07.2.

182016

BORDEAUX

Sa famille proche
vous fait part du décès de

Jacques FERNANDEZ

survenu le samedi 27 mai 2023 à l'âge
de 78 ans.
La cérémonie civile a eu lieu
le **mercredi 7 juin 2023, à 15 h 30** au
crématorium de Mérignac avec
dispersion au jardin du souvenir.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Pavillon funéraire Gél Roumégoux,
Pfalz Graves (face à l'Essaire d'Ornon),
Léognan, tél. 05.56.64.03.99.

182262

SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

M^{me} Annie AMET, M. Yves BERNARD,
ses enfants, ses petits-enfants, arrière-
petits-enfants et la famille
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

**M^{me} Gabrielle Madeleine
BERNARD**
née LOUGES.

survenu le samedi 3 juin 2023 à l'âge
de 102 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu
le **samedi 10 juin 2023** en l'église St
Roch de Saint-Sulpice-et-Cameyrac
suivie de l'inhumation au cimetière de
cette même commune.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

182525

LE PIAN-MÉDOC

Ses proches
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

**M^{me} Gomez Horillo MARIA DEL
CARMEN**

survenu le samedi 3 juin 2023 à l'âge
de 93 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le **vendredi 9 juin 2023, à 11 heures**
en l'église Saint-Ferdinand de Libourne
suivie d'un recensement au
crématorium de Montussau.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

ROC ECLERIC,
12, avenue de la Sorrière, Mérignac,
tél. 05.56.47.22.36.

182125

GRADIGNAN BORDEAUX

Hélène et Christophe LAGOUEYTE-
LABARRIERE, ses parents
Arthur LAGOUEYTE, son frère
Lorette MAURY, sa compagne
ont la douleur de vous faire part du
décès de

M. Clément LAGOUEYTE

La cérémonie civile sera célébrée
le **samedi 10 juin 2023, à 11 heures**
au crématorium de Mérignac.
Ni fleurs ni plaques ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PFG maubrière et prévoyance,
80, cours du Général-de-Gaulle, Gradignan,
tél. 05.56.75.31.03.

182381

AUROS

Jackie, sa fille et Philippe,
Stéphane, Isa et leurs enfants ;
Mathieu, Aurélie et leurs enfants,
ses petits-enfants et
arrière-petits-enfants ;
parents et amis,
vous font part du décès de

M^{me} Andréa BOUDEY

survenu à l'âge de 100 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le **mardi 13 juin 2023, à 9 h 30** en
l'église d'Auros suivie d'un
recueillement au crématorium de
Tonnerre à 11h30.

PF Laporte et Fils, chambre funéraire,
La Réole, tél. 05.56.71.03.85,
Langon, tél. 05.56.76.23.17,
Bazas, tél. 05.53.09.18.63.

181299

BORDEAUX

Nous avons la tristesse de vous faire
part du décès de

Sylvain MALSANG

Les funérailles ont été célébrées au
Cimetière Les Pins Francis à Caudéran
dans l'intimité familiale

PFG maubrière, prévoyance,
3, rue de l'Église, Bordeaux-Caudéran,
tél. 05.56.08.13.19.

182332

LA TESTE-DE-BUCH

Nathalie JAMET, son épouse ;
Stanislas et Dorine, son fils et sa belle-
fille ;
Tuán, Joy, ses petits-enfants

ont la douleur de vous faire part du
décès de

M. Jean-François JAMET

La cérémonie religieuse sera célébrée
le **samedi 10 juin 2023, à 11 heures**
en l'église du Mouleau d'Arcachon.
Condoléances sur registre.

La Maison des Obsèques, tél. 05.56.82.20.64,
Centre funéraire du Basail,
La Teste-de-Buch-Mestras, Arcachon

182541

LIBOURNE

Famille RIPEAU,
famille GOUNET,
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

**M^{me} Bernadette Marcelle
RIPEAU**
née GOUNET.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le **vendredi 9 juin 2023, à 15 heures**
en l'église Saint-Ferdinand de Libourne
suivie d'un recensement au
crématorium de Montussau.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Maubrière Franck Sala L. Funéraire
Libourne 05.57.25.12.51, Coudras 05.57.69.33.46
Montpon 05.53.81.10.10

PESSAC

COMMUNE DE PESSAC

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le public est informé qu'en application des codes de l'urbanisme et de l'environnement, le Maire de Pessac soumet aux formalités de la participation du public par voie électronique prévue à l'article L123-19 du code de l'environnement la demande de permis d'aménager relatif au :

Projet de création de 2 lots et d'espaces communs pour la réalisation d'un programme immobilier de logements, situé 130 avenue de Canéjan à Pessac

Ce projet prévoit la construction d'un ensemble immobilier de 141 logements sur 2 lots à bâtir et des espaces communs.

Ce projet ayant donné lieu à une évaluation environnementale après examen au cas par cas, il fait l'objet de la procédure de participation du public par voie électronique. Le dossier mis à la disposition du public comprendra notamment la demande de permis d'aménager précitée, l'étude d'impact liée au projet, l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis. Au terme de la procédure de participation du public par voie électronique, les décisions pouvant être adoptées sont la délivrance (avec éventuellement des réserves ou des prescriptions) ou le refus du permis de construire. L'autorité compétente pour statuer est M. le Maire de Pessac.

La participation du public se déroulera par voie électronique, à partir de la page internet <https://www.pessac.fr/participer-595.html> dédiée à cet effet pendant une période de 31 jours consécutifs du

26 JUIN 2023 AU 26 JUILLET 2023 INCLUS

Pendant cette durée, le public pourra consulter le dossier du projet et consigner ses observations à partir de la page internet <https://www.pessac.fr/participer-595.html> dédiée à cet effet. A noter qu'un exemplaire papier du dossier pourra également être consulté sur rendez-vous à l'accueil du Service Droit des Sols du Pôle Territorial Sud (Coeur Bersol - Bâtiment C, 28 avenue Gustave Eiffel, 33600 PESSAC). Toutes les demandes devront être adressées, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date prévue pour la fin de la procédure de participation par voie électronique, aux coordonnées suivantes : droidessolsud@bordeauxmetropole.fr.

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de CDC HABITAT SUD - OUEST, responsable du projet, 3 rue Jean Claudeville, 33 525 BRUGES

Madame HURTELOUP - 07 64 36 62 41 - murielle.hurteloup@cdc-habitat.fr

Des informations sur la procédure de participation par voie électronique peuvent être obtenues auprès du Service Droit des Sols du Pôle Territorial Sud (droidessolsud@bordeaux-metropole.fr).

A l'issue de la participation, un rapport de synthèse de l'ensemble des observations et propositions ainsi que celles dont il aura été tenu compte seront tenus à la disposition du public sur la page internet <https://www.pessac.fr/participer-595.html> pendant une durée de 3 mois.

L23EJ23092

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

SIEA DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS Route de St Caprais 33880 CAMBES

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. Objet et Caractéristiques des travaux :

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES - Transfert des eaux brutes de la commune de Baurech sur la STEP de Cambes - Canalisations

- Tranche ferme :
 - o La fourniture et la pose de 2060 m de PVC 141/160 mm sous route départementale.
 - o La réalisation d'un forage dirigé en PE 100 RC DN 180 y/c les sondages géotechniques.
 - o La fourniture et la pose de 5 ventouses triple fonction.
 - o Les réfections de voiries.
 - Tranche Optionnelle :
 - o La fourniture et la pose de 35 m de réseau gravitaire DN 200 et d'un branchement.
 - o La fourniture et la pose de 1 345 m de PVC 141/160 mm sous route départementale.
 - o La réalisation d'un forage dirigé en PE 100 RC DN 180 y/c les sondages géotechniques.
 - o La fourniture et la pose de 2 ventouses triple fonction.
 - o Les réfections de voiries.
4. Obtention de dossiers :
- Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <https://marchespublics-aquitaine.org>
5. Critères de sélection des candidatures et des offres :
- Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur
6. Date d'envoi de l'avis à la publication :
- 31/05/2023
7. Date limite de remise des offres :
- Lundi 26 Juin 2023 à 12h00

L23EJ24331

CESTAS

MAIRIE DE CESTAS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE PRELABLE AUX OPERATIONS SUSCEPTIBLES D'AFLECTER L'ENVIRONNEMENT - PROJET D'AMENAGEMENT EN MIXITE SOCIALE - SNC DOMAINE DE LARTIGUE

Par arrêté N° 261/2023 du 17 mai 2023, le Maire de CESTAS, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique environnementale portant sur un projet d'aménagement en mixité sociale réalisé par la société SNC DOMAINE DE LARTIGUE sur plusieurs parcelles sises Avenue Jean Moulin et Avenue Salvador Allende à Cestas.

Cette opération d'ensemble comprend deux dossiers de permis d'aménager dont l'instruction requiert avant sa délivrance par le maire de la commune, une enquête publique au titre des articles L.123-1 à L.123-19 et R.123- à R.123-46 du Code de l'Environnement. Cette enquête a pour vocation d'assurer l'information et la participation du public sur cette opération.

Ce projet soumis à étude d'impact en raison de ses incidences sur l'environnement et de sa superficie supérieure à 10 hectares a fait l'objet d'arrêtés préfectoraux portant autorisation de défrichement en date du 18/02/2022, de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du 18/10/2021, d'une dérogation à l'interdiction de destruction d'espaces animales protégées et de leurs habitats du 04/02/2022 et enfin d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau du 07/04/2023.

Ce projet a, de plus, fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) du 17/04/2023

Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Francis CLERGUEROU, expert en évaluation du risque, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS) du 28 juin 2023 à compter de 8h30 au 31 juillet 2023 à 17h inclus pendant une durée de 34 jours consécutifs

Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme dont les coordonnées sont : tel 05.56.78.13.00. - mail : urba@mairie-cestas.fr est en charge du suivi administratif du dossier et de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS lors de quatre (4) permanences qui se tiendront les :

28 juin 2023 de 9h à 12h

11 juillet 2023 de 14h à 16h30

20 juillet 2023 de 14h à 16h30

31 juillet 2023 de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Cestas auprès du Service Urbanisme (2, av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS) ou déposer par voie informatique, à l'attention du commissaire enquêteur, sur la boîte mail : urba@mairie-cestas.fr. L'ensemble de ces observations sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera tenu à la disposition du public en format papier, en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet en mairie et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr. Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : www.mairie-cestas.fr, durant la même période, à compter de la date de clôture de l'enquête.- le Maire de la commune de Cestas procédera à la délivrance des autorisations de permis d'aménager dans les délais impartis et décidera au vu de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur et des observations du public s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'aménagement avant son approbation.

L23EJ2294

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €

Mairie de La Teste-de-Buch
AVIS DE MARCHÉ

Nom complet de l'acheteur : Mairie de La Teste-de-Buch.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 21330529500254
Code postal : 33164.
Ville : La Teste-de-Buch Cedex.
Lien vers le profil d'acheteur : https://atestedebuch.e-marchespublics.com/profil/annonce_marche_public_6288_948180.html
Identifiant interne de la consultation : 23M34
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oul.
Contact : Monsieur le Maire. E-mail : marches-publics@atestedebuch.fr - Tél. +33 5 56 22 35 00.
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de la consultation.
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de la consultation.
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de la consultation.
Technique d'achat : Accord-cadre.
Date et heure limites de réception des plis : 10 Juillet 2023 à 12 heures.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oul.
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Les services de la commune.
Critères d'attribution : Se référer au règlement de la consultation.
Intitulé du marché : Conception et réalisation d'une aire de jeux « Les Miquelots ».
CPI - Objet principal : 9365200.
Type de marché : Travaux.
Description succincte du marché : Le présent marché porte sur une imagination, une conception et une réalisation d'une aire de jeux « Les Miquelots » en espace ludique pour enfants de 2 ans à 12 ans, à La Teste-de-Buch.
Lieu principal d'exécution du marché : La Teste-de-Buch.
Marché alloué : Non.
Mots descripteurs : Aire de jeux.
Date d'envoi du présent avis : 26 juin 2023.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Ville de République française - Département de la Gironde
Commune de Cestas

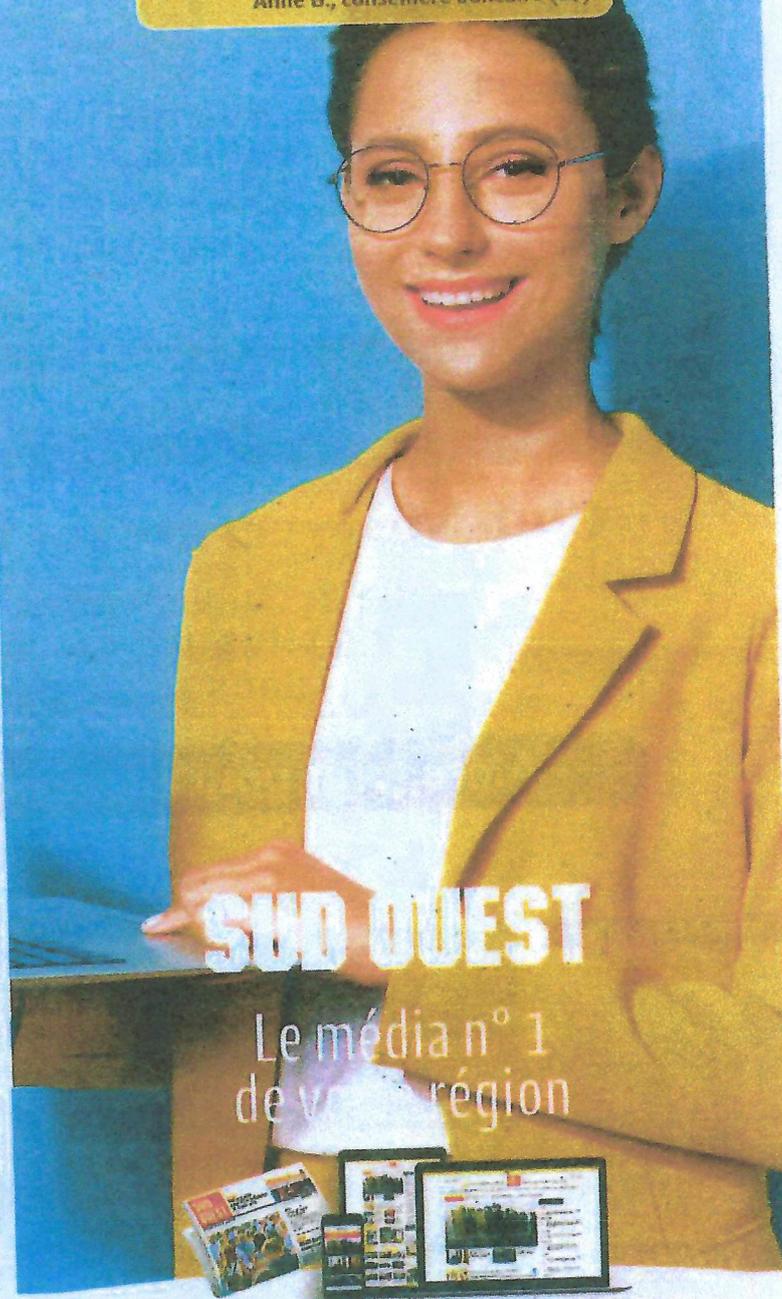
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure d'enquête publique préalable
aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement -
Projet d'aménagement en mixité sociale -
SNC Domaine de Lartigue

Par arrêté n° 261/2023 du 17 mai 2023, le maire de Cestas, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique environnementale portant sur un projet d'aménagement en mixité sociale réalisé par la société SNC DOMAINE DE LARTIGUE sur plusieurs parcelles situées avenue Jean-Moulin et avenue Salvador-Allende, à Cestas.
Cette opération d'ensemble comprend deux dossiers de permis d'aménager dont l'instruction requiert avant sa délivrance par le maire de la commune, une enquête publique au titre des articles L. 123-1 à L. 123-19 et R. 123-1 à R. 123-46 du Code de l'environnement. Cette enquête a pour vocation d'assurer l'information et la participation du public sur cette opération.
Ce projet soumis à étude d'impact en raison de ses incidences sur l'environnement et de sa superficie supérieure à 10 hectares a fait l'objet d'arrêtés préfectoraux portant autorisation de défrichement en date du 18 février 2022, de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du 10 octobre 2021, d'une dérogation à l'interdiction de destruction d'espaces animaux protégés et de leurs habitats du 4 février 2022 et enfin d'une autorisation au titre de la Loi sur l'eau du 7 avril 2023.
Ce projet a, de plus, fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) du 17 avril 2023.
Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.
M. Franck CLERGUEROU, expert en évaluation du risque, a été désigné par le président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, avenue du Baron-Hausmann, 33610 Cestas) du 28 Juin 2023 à compter de 9h30 au 31 Juillet 2023 à 17 heures inclus pendant une durée de 34 jours consécutifs.
M^{me} Véronique SAINTOUT, responsable du service Urbanisme, dont les coordonnées sont : tél. 05 56 78 13 00 - mail : urba@mairie-cestas.fr, est en charge du suivi administratif du dossier et de l'enquête publique.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Cestas lors de quatre (4) permanences qui se vendront les :
- 28 Juin 2023 de 9h à 12h ;
- 11 Juillet 2023 de 14h à 16h30 ;
- 20 Juillet 2023 de 14h à 16h30 ;
- 31 Juillet 2023 de 13h30 à 16h30.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquêtes déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Cestas, auprès du service Urbanisme (2, avenue du Baron-Hausmann, 33610 Cestas) ou déposer par voie informatique, à l'attention du commissaire enquêteur, sur la boîte mail : urba@mairie-cestas.fr. L'ensemble de ces observations sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public en format papier, en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet en mairie et sur le site internet de la mairie de Cestas dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr. Toute personne intéressée pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
À l'issue de l'enquête :
- la rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service Urbanisme et sur le site internet de la mairie : www.mairie-cestas.fr, durant la même période, à compter de la date de clôture de l'enquête.
- le maire de la commune de Cestas procédera à la délivrance des autorisations de permis d'aménager dans les délais impartis et décidera, au vu de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur et des observations du public, s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'aménagement avant son approbation.

« Conseillère clientèle Pro en agence, Sud Ouest est pour moi incontournable pour suivre l'activité économique de mon territoire et de la concurrence, conseiller mes clients et repérer des opportunités commerciales. »

Anne B., conseillère bancaire (17)



NOS ABONNEMENTS PROFESSIONNELS
ADAPTÉS À VOS BESOINS.
abonnement.pro@sudouest.fr



Publiez votre annonce légale
7 jours sur 7 - 24 h sur 24
 Paiement en ligne sécurisé

SUD OUEST
Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE****PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE PRELABLE AUX OPERATIONS SUSCEPTIBLES D'AFFECTER L'ENVIRONNEMENT - PROJET D'AMENAGEMENT EN MIXITE SOCIALE - SNC DOMAINE DE LARTIGUE**

Par arrêté N° 261/2023 du 17 mai 2023, le Maire de CESTAS, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique environnementale portant sur un projet d'aménagement en mixité sociale réalisé par la société SNC DOMAINE DE LARTIGUE sur plusieurs parcelles sisées Avenue Jean Moulin et Avenue Salvador Allende à Cestas.

Cette opération d'ensemble comprend deux dossiers de permis d'aménager dont l'instruction requiert avant sa délivrance par le maire de la commune, une enquête publique au titre des articles L.123-1 à L.123-19 et R.123- à R.123-46 du Code de l'Environnement. Cette enquête a pour vocation d'assurer l'information et la participation du public sur cette opération.

Ce projet soumis à étude d'impact en raison de ses incidences sur l'environnement et de sa superficie supérieure à 10 hectares a fait l'objet d'arrêtés préfectoraux portant autorisation de défrichement en date du 18/02/2022, de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du 18/10/2021, d'une dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats du 04/02/2022 et enfin d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau du 07/04/2023.

Ce projet a, de plus, fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) du 17/04/2023

Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Francis CLERGUEROU, expert en évaluation du risque, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS) du 28 Juin 2023 à compter de 9h30 au 31 juillet 2023 à 17h inclus pendant une durée de 34 jours consécutifs

Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme dont les coordonnées sont : tel 05.56.78.13.00. - mail : urba@mairie-cestas.fr est en charge du suivi administratif du dossier et de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS lors de quatre (4) permanences qui se tiendront les :

- 28 Juin 2023 de 9h à 12h
- 11 juillet 2023 de 14h à 16h30
- 20 juillet 2023 de 14h à 16h30
- 31 juillet 2023 de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Cestas auprès du Service Urbanisme (2, av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS) ou déposer par voie informatique, à l'attention du commissaire enquêteur, sur la boîte mail : urba@mairie-cestas.fr. L'ensemble de ces observations sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site Internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux Jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera tenu à la disposition du public en format papier, en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet en mairie et sur le site Internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr. Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site Internet de la mairie : www.mairie-cestas.fr, durant la même période, à compter de la date de clôture de l'enquête.- le Maire de la commune de Cestas procédera à la délivrance des autorisations de permis d'aménager dans les délais impartis et décidera au vu de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur et des observations du public s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'aménagement avant son approbation. L23EJ22295

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCEDURE DE CONCESSION

Section I - Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresse

Nom : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de CAPOAR
Adresse postale : 1 Place de la Mairie - 33640 CASTRES sur Gironde
Tel : 05 56 67 02 10

Mail : CAPOAR@wanadoo.fr

I.3) Communication

Les documents des marchés sont disponibles gratuitement en accès direct et complet à l'adresse : <https://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Société ICARE, Mr SALIN-MARTY ; icare.salin@gmail.com

Les candidatures et les offres doivent être envoyées via la plateforme de dématérialisation

I.6) Activité principale du pouvoir adjudicateur : assainissement eaux usées

Code CPV principal : 90410000-4, 90420000-7 et 90480000-5

Type de marchés : Concession de services et accessoirement de travaux

Section II - Objet

II.1) Étendue du marché

Concession par délégation du service public de l'assainissement

Montant estimé de 5 250 000 €

II.2.4) Description des prestations

a) Durée du contrat :

Solution de base : durée de 12 ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2035

b) Prestations principales

Principales caractéristiques des prestations : gestion des ouvrages de collecte, de refoulement et de traitement des eaux usées, entretien et renouvellement, recherche des fuites, gestion clientèle, astreinte, documents réglementaires, information de la collectivité, diagnostic permanent. La facturation est assurée par le service de l'Eau Potable dans le cadre d'une convention.

Le service comporte actuellement (données du RAD 2022) :

- Nombre total d'abonnés : 2 656 dont aucun avec des conventions de déversement
- Le volume d'eau facturée en 2022 est de 234 000 m³.

- Le réseau comprend 45,6 km de canalisation dont environ 36 km de réseau gravitaire et 9,6 km de canalisations de refoulement.

- Les effluents aboutissent à une unique station d'épuration située à Portets ; boues activées de 7 500 eq.hab refaite en 2012

- Le réseau comporte aussi 27 postes de refoulement.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché. Ces critères sont non pondérés.

Section III - Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Les fiches en annexes du règlement de consultation doivent impérativement être utilisées pour présenter la candidature.

Section IV - Procédure

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures et des offres

Date limite : Mercredi 23 Août 2023 à 12 heures

Section VI - Renseignements complémentaires

VI.3) Renseignements complémentaires

Type de procédure : La procédure est de type ouverte.

Les candidats doivent transmettre en une seule fois les pièces de candidature et d'offres.

Une visite des installations est prévue le 5 Juillet 2023 à 9 heures

VI.4) Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bordeaux

9 Rue Tastet CS 21490

33 063 Bordeaux Cedex

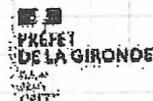
Tél. : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03 - greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 26 juin 2023

Publicité transmise au JOUE le 26 Juin 2023

Publicité transmise aux Échos Judiciaires Girondins le 26 Juin 2023

L23EJ28641

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER****SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES****UNITÉ DUP ET EXPROPRIATIONS****AVIS****BORDEAUX METROPOLE****DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN****QUARTIER DRAVEMONT A FLOIRAC**

Par arrêté préfectoral du 19 Juin 2023 ont été déclarés d'utilité publique les travaux relatifs à l'opération de renouvellement urbain du quartier de Dravemont sur la commune de Floirac.

Cet arrêté sera affiché pendant deux mois au sein de l'établissement de Bordeaux Métropole, et à la mairie de Floirac.

Les annexes de l'arrêté et le dossier comprenant l'étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sont consultables auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry - 33090 Bordeaux Cedex) et de Bordeaux Métropole (BORDEAUX METROPOLE Esplanade Charles de Gaulle 33000 Bordeaux)

L23EJ28078

INFOS

www.mairie-cestas.fr

Site officiel de la Mairie de Cestas

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

11h30 Recueillement au Monument aux Morts



Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Fermés le samedi

Mairie de Cestas fermée
le lundi 14 août 2023



LA POSTE

AGENCE POSTALE DE CESTAS REJOUIT

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h15
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 11h30

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE de Canéjan

Chemin du 20 Août 1949 - 05 57 12 50 35

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

HORAIRES D'OUVERTURE DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

- Lundi et Jeudi 13h-18h30 (accès libre)
- Mardi Mercredi Vendredi Samedi 9h-12h (accès libre)
et 14h-18h30 (sur Rendez-vous)
- Dimanche 8h-12h (accès libre)

Pour toutes informations sur

la gestion des déchets :

www.jalleaoubourde.fr



CESTAS Urbanisme Enquête Public



DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DE DEUX LOTISSEMENTS
SIS AVENUE SALVADOR ALLENDE ET AVENUE JEAN MOULIN
DENOMMES LES PACAGES DE BESSON ET LES PRES

Dans le cadre de l'instruction de deux permis d'aménager déposés par la SNC DOMAINE DE LARTIGUE, situés Avenue Salvador Allende et Avenue Jean Moulin dénommés LES PACAGES DE BESSON et LES PRES DE GARTIEU et DOMAINE DE L'ARTIGUE, une enquête publique est organisée en Mairie de Cestas, pour une durée de 34 jours consécutifs, du 28 juin au 31 juillet inclus.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pendant toute la durée de cette enquête publique, lors de plusieurs permanences.

La population est engagée à se rapprocher du service urbanisme de la Mairie de Cestas afin de connaître les dates des permanences du commissaire enquêteur. Cette information sera, de même, publiée sur le site internet de la commune : mairie-cestas.fr et fera l'objet d'un affichage réglementaire en plusieurs points de la commune et sur le site des deux projets de lotissements.



MOUSTIQUES LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES À CESTAS

REUNION PUBLIQUE Mercredi 28 juin 2023 à 18h Chapelle de Gazinet

Les moyens de lutte contre le moustique tigre avec Altopictus, agence agréée par l'Agence Régionale de Santé. Chaque semaine, nous devons être vigilants à ranger les objets mobiles de plein air pour qu'ils ne se remplissent pas d'eau (soucoupes de pot de fleurs, seaux, jouets, gouttières...). En cas de non application de ces gestes hebdomadaires, les oeufs vont éclore, se développer et devenir des adultes qui vont perpétuer ainsi les communautés existantes. Ces gestes réalisés hebdomadairement doivent devenir des habitudes.

Informations : bernard.rivet@mairie-cestas.fr ou
environnement@mairie-cestas.fr

INFOS

www.mairie-cestas.fr

Site officiel de la Mairie de Cestas



SERVICES PÉRISCOLAIRES PORTAIL FAMILLE

Pensez à la rentrée scolaire !

Mise à jour des fiches de votre DOSSIER FAMILLE avant le **16 août 2023**.

Merci de bien vouloir vérifier toutes les informations de votre dossier FAMILLE et de valider et transmettre uniquement les fiches modifiées par vos soins.

Un guide utilisateurs est mis en ligne sur le site internet, rubrique Portail Famille en page d'accueil.

A compter du **lundi 21 août 2023**, vous pourrez procéder aux réservations des services périscolaires (restauration et centres d'accueil) pour la rentrée.

L'équipe du service Education vous souhaite de passer un bel été et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Inscription Ecole/Restauration scolaire/Accueil périscolaire : affaires.scolaires@mairie-cestas.fr

Centre de loisirs, Mercredis et vacances scolaires : alsh@mairie-cestas.fr

Service Animation Jeunes : saj@mairie-cestas.fr

Contact : Service Éducation :

affaires.scolaires@mairie-cestas.fr ou 05 56 78 84 80

SERVICE TRANSPORTS RENTRÉE 2023/2024

Les inscriptions pour le transport scolaire pour l'année 2023-2024 sont ouvertes depuis le 1^{er} juin. Etant géré par la Région Nouvelle Aquitaine, il convient pour en bénéficier, de se connecter sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription> et de suivre les étapes pour l'inscription et le paiement en ligne.

Pour rappel, la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde, possède également un réseau de transports en commun, afin de circuler facilement sur le territoire intercommunal, et connecté avec le réseau TBM. Celui-ci est complété par un service de transports à la demande pour certaines catégories d'usagers.

Les horaires et plans sont consultables sur www.proxibus.fr



ETE 2023

Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS

Du lundi 10 juillet 2023 au vendredi 25 août 2023

Lundi au vendredi de 8h à 15h30

Fermé le samedi, les jours fériés et le lundi 14 août 2023

AGENCE POSTALE de Cestas Réjouit

Du lundi 10 juillet au samedi 26 août 2023

Lundi au Vendredi de 8h45 à 15h15

le samedi de 8h45 à 12h



DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE de Canéjan

Chemin du 20 Août 1949 - 05 57 12 50 35

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VENDREDI 14 JUILLET 2023 - MARDI 15 AOÛT 2023

HORAIRES D'OUVERTURE DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

- Lundi et Jeudi 13h-18h30 (accès libre)
- Mardi Mercredi Vendredi Samedi 9h-12h (accès libre) et 14h-18h30 (sur Rendez-vous)
- Dimanche 8h-12h (accès libre).

Pour toutes informations sur la gestion des déchets : www.jalleaubourde.fr



CESTAS Enquête Public



DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DE DEUX LOTISSEMENTS SIS AVENUE SALVADOR ALLENDE ET AVENUE JEAN MOULIN DENOMMES LES PACAGES DE BESSON ET LES PRES DE GARTIEU - DOMAINE DE LARTIGUE

Dans le cadre de l'instruction de deux permis d'aménager déposés par la SNC DOMAINE DE LARTIGUE, situés Avenue Salvador Allende et Avenue Jean Moulin dénommés LES PACAGES DE BESSON et LES PRES DE GARTIEU, une enquête publique est organisée en Mairie de Cestas, pour une durée de 34 jours consécutifs, du 28 juin au 31 juillet inclus.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pendant toute la durée de cette enquête publique, lors de plusieurs permanences.

La population est engagée à se rapprocher du service urbanisme de la Mairie de Cestas afin de connaître les dates des permanences du commissaire enquêteur.

Cette information sera, de même, publiée sur le site internet de la commune : mairie-cestas.fr et fera l'objet d'un affichage réglementaire en plusieurs points de la commune et sur le site des deux projets de lotissements.

PREVENTION CAMBRIOLAGE

Vous vous absentez ?

Vous partez en vacances ?



Demandez à vos proches ou voisins de vérifier régulièrement votre domicile et de ne pas laisser du courrier dans la boîte aux lettres ou les poubelles s'entasser, afin que les malfaiteurs ne sachent pas que le logement est inoccupé.



Il est important de signaler votre absence auprès de la gendarmerie en vous inscrivant à l'opération **Tranquillité Vacances** :

- par Internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

ou avec le formulaire papier, une fois renseigné le déposer à la brigade de gendarmerie de Cestas :

3 Av. du 19 Mars 1962 Téléphone : 05 57 83 83 10

D'autres renseignements sont disponibles sur le site Internet de la Mairie : (Ex : plaquette de prévention)

<https://www.mairie-cestas.fr/operation-participation-citoyenne/>

Information :

Avant de passer à l'acte, les cambrioleurs peuvent effectuer des repérages des maisons pour s'assurer de l'absence des occupants et dans certains cas ils peuvent procéder à des marquages, le plus généralement des objets coincés ou posés sur les portes, portails ou portillons.

A la moindre suspicion, **prévenez les forces de l'ordre**. Une fois le constat effectué, veillez à **bien ôter les marquages**. Cela indiquera aux voleurs que vous êtes vigilants et informés de leurs sinistres plans.

Gendarmerie Nationale

En cas d'urgence,

appelez le 17 ou le 112